

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU FINISTERE

ARRONDISSEMENT DE BREST



MAIRIE DE GUIPAVAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2023

DELIBERATION 2023-04-27

OBJET : PARTENARIATS CULTURELS POUR L'ANNEE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le douze avril, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Fabrice JACOB, Maire.

Date de convocation : 06 avril 2023

Date d'affichage : 06 avril 2023

En exercice : 33
Présents : 30
Votants : 32

Etaient présents : Fabrice JACOB, Christian PETITFRERE, Anne DELAROCHE, Jacques GOSSELIN, Monique BRONEC, Joël TRANVOUEZ, Ingrid MORVAN, Philippe JAFFRES, Céline SENECHAL, Nicolas CANN, Pierre GRANDJEAN, Danièle LE CALVEZ, Catherine ANDRIEUX, Yannick CADIOU, Morgane LOAEC, Marie-Françoise VOXEUR, Claude SEGALLEN, Gisèle LE DALL, Patrice SIDOINE, Eliane PICART, Aurélie MESLET, Marie FOURN, Daniel LE ROUX, Jean-Yvon BOUCHEVARO, Claire LE ROY, Pierre BODART, Catherine GUYADER, Isabelle BALEM, Jean-Yves CAM, Emmanuel MORUCCI conseillers municipaux.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Procurations :

Simon DE MEYER à Anne DELAROCHE
Alain LAMOUR à Pierre BODART
Régine SAINT-JAL à Isabelle BALEM

Madame Catherine GUYADER a été nommée secrétaire de séance.

PARTENARIATS CULTURELS POUR L'ANNEE 2023

La Ville de Guipavas est un partenaire majeur des associations proposant des actions sur son territoire et souhaite s'y associer financièrement.

Pour l'année 2023, il est proposé au Conseil municipal d'accorder les partenariats financiers suivants et d'autoriser Monsieur le Maire à signer les nouvelles conventions à intervenir :

NOM DE L'ASSOCIATION	2023
ASSOCIATION GUIPAVAS IDENTITE ET PATRIMOINE (AGIP)	2 500 €
AMICALE LAIQUE DE COATAUDON – SECTION TANGO THEATRE	500 €
UN DERNIER POUR LA ROUTE	1 500 €
THEATRE DE L'ARTSCENE	1 000 €
AMICALE LAIQUE DE GUIPAVAS	1 500 €
COMITE DE QUARTIER, FIEF DU DOUVEZ (CQFD)	1 000 €
RIBL AN ELORN	1 500 €
WAR ROUDOU AR GELTED	200 €
ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES ARTS DE L'ORALITE (ADAO)	500 €
FANFARE GDR – SECTION MUSIQUE	500 €
RIBL AN ELORN – BAGAD ECOLE PERGAUD	1 000 €
LES AMIS DE LA CHAPELLE SAINT-YVES	300 €
TOTAL	12 000 €

P.J. : conventions de partenariat

Avis des commissions :

Sport, vie associative, culture, animation : Favorable

Finances, administration générale, personnel, communication, démocratie, citoyenneté, relations internationales : Favorable

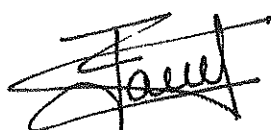
Décision du Conseil municipal : Adoptée à la majorité

29 voix pour – 3 voix contre (Mesdames Isabelle BALEM, Régine SAINT-JAL et Monsieur Jean-Yves CAM)

Monsieur Jean-Yvon BOUCHEVARO étant intéressé à l'affaire, n'a pas assisté à cette délibération.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
A GUIPAVAS, LE 14 AVRIL 2023

Le Maire,
Fabrice JACOB



La secrétaire de séance,
Catherine GUYADER

